

# Brussels Mushing

Rue Gustave Gilson 163

B - 1020 Bruxelles

Tel : + 32 475 68 10 99

e-mail : [freddy.guillaume@kontron.com](mailto:freddy.guillaume@kontron.com)

WEB : <http://www.brusselsmushing.com>



## SAISON 2009-2010

### Demande de licence

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville/commune : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

Date de naissance : .....

Assurance : nom et numéro  
de police .....

Nombre de chien : .....

Race : .....

Les chiens possèdent-ils tous  
un pedigree : OUI/NON .....

Date et signature du demandeur

La cotisation, incluant la licence, pour la saison est de **35 €** et de **25 €** pour le deuxième Musher de plus de 15 ans habitant sous le même toit. Pour les membres sympathisants la cotisation, sans licence, est de **15 €**

Le demandeur, par le fait de payer sa cotisation, s'engage à respecter intégralement le règlement de la Fédération « Mushing Belgium ». Une copie du règlement est disponible sur notre site [www.brusselsmushing.com](http://www.brusselsmushing.com).

Durant les compétitions, les entraînements ou tout autre activité d'attelage, le Musher est tenu de présenter sa licence, les pedigrees et les carnets de vaccinations au vétérinaire et/ou aux responsables de l'événement. Il s'engage à souscrire une assurance RC familiale et à présenter une photocopie de son contrat à la demande de l'organisateur ou de son responsable.

Il est aussi tenu de présenter son kart, vélo ou trottinette au responsable chargé de vérifier l'état et le bon fonctionnement du matériel avant la course.

**Faite votre versement : FORTIS compte numéro : 001-1439290-80**

**Avec la mention : Licence saison 2009-2010 + votre nom**

